

Comité départemental du Rhône

10 avril 2010

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR AVEC LES CLUBS LE 8 JANVIER 2010 au 14 rue du Palais Grillet 69002 LYON siège de l'ASC BNP

Membres du CD présents : Aimé LARGERON, Jean Jacques PECH, Martine CRAVEDI, Sylvie MARIN, Bernard BAUD, Jean Michel BAUDRAS, Paul REY, Gilbert PELLOUX, Sébastien ABBAT, Charles Henri BERGIA, Marcel GROSREY.

Membres excusés : Bernard DENIS, Olivier GRASSET, Claude LENOBLE, Claude BARDOUL, Gilbert CHEVALLIER, Alain BEURIER, Aurélien MICHON.

De nombreux clubs sont excusés du fait de la météo (neige).

Merci à l'ASC BNP de nous accueillir pour la première fois dans leurs locaux.

Merci à tous ceux qui ont envoyé leurs vœux et les invitations à leur AG.

Nous avons deux nouveaux présidents : Jean Claude DARSON (AS Caluire) et André SCANO (Val de Reins - Amplepuis)

Les nouveaux clubs (Crapahut - VTT Lyon Ouest et IBM France Lyon) sont absents.

1/ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 14/11/09 :

Vu le nombre important d'absents du CD, approbation reportée au prochain comité directeur.

2/ Préparation des 1ères pédalées :

Deux clubs organisateurs sont présents : Jonage et Pontcharra : les feuilles d'inscriptions leur sont remises par Jean Jacques.

Voici les principales consignes :

- 25 et 50 kms route maximum
- 15 kms VTT : possibilité de 2 départs accompagnés ou circuit balisé, ne perdre personne
- Possibilité d'une marche, style cyclo découverte, pas plus de 2 heures.
- Tarifs : 5 € pour les non licenciés FFCT, 3 € pour les licenciés FFCT, gratuit pour les mineurs
- Deux trophées sont remis en jeu (détenus par l'ATSCAF et l'AC3F)
- Départ à 13 H et pas avant, clôture à 18 H
- Attendre les derniers, veiller à ce qu'ils aient à manger et à boire
- Deux VTC seront tirés au sort pour les participants des 4 pédalées
- Annulation de la pédalée en cas de pluie ou de neige
- Feuilles d'inscriptions à remplir avec grand soin : nom, prénom, club, kms, homme, femme, -18 ans
- Assurance option B obligatoire, remboursé par le CODEP si le club n'organise pas d'autre rallye (seul Pontcharra est concerné)
- Si possible : un parcours à remettre à chaque participant, (photocopies possible par JJ Pech), mettre un n° de téléphone joignable en cas de problème
- Défléchage sous 48 H
- Les organisateurs peuvent s'inscrire s'ils versent le montant de l'inscription
- Déclaration des parcours en préfecture un mois avant
- Les frais engagés seront remboursés sur justificatifs : utiliser la note de frais du comité. Ne pas prendre la somme équivalente au remboursement dans la caisse, reverser la recette par chèque
- Prévoir les ravitaillements pour 200 à 250 personnes

- Se transmettre les restes de nourriture d'une 1^{ère} pédalée à l'autre
- Les affiches habituelles du Progrès sont à disposition (remarque de MC Jonac : il figure sur ces affiches l'ancien logo FFCT)
- Faire de la publicité au niveau des communes d'accueil pour essayer de faire participer des non-licenciés

Changement de lieu pour la 3^{ème} pédalée le 20 Février organisée par les Caladois : le départ aura lieu à Arnas, salle de l'Escale (le Palais des Sports de Villefranche étant réquisitionné pour la vaccination de la grippe H1N1).

A Pontcharra pour la remise des récompenses : prévoir une sono, un micro, inviter les élus, la presse...

3/ Infos du Comité :

3-1/ Secrétariat : RAS

3-2/ Trésorerie : solde livret A : 2857 €, compte bancaire : 2286 €, nous avons reçu de la FFCT : 250 € (subvention pour le VI), non reçu la somme allouée pour la fête du cyclotourisme ainsi que 1300 € du Conseil Général.

Il est demandé à tous les membres du Comité Directeur d'utiliser la note officielle du CODEP pour les remboursements de frais.

3-3/ Commission sécurité :

Accidentologie

Elle a été très forte en 2009 et a été multipliée par trois en deux ans !

Les accidents avec des voitures ne représentent que 7 % environ.

Nous sommes donc à plus de 80% sans tiers en cause dans nos accidents dont une partie sont des cyclos à hauteur de 7 %

Orientations 2010

- **Assurances**

Compte tenu des résultats de 2009 en accidentologie, Paul Rey insiste à nouveau pour une vérification des garanties des contrats d'assurance quand vous êtes seul responsable de l'accident.

Le capital garanti est - il suffisant en cas d'accident très grave ?

Il rappelle l'intérêt de souscrire une assurance « accident et famille » si nécessaire.

- **Formation**

La formation de base en matière de sécurité comportementale est la formation d' « adulte expérimenté ».

Dans le respect strict des règles de priorité cette formation propose des gestes élémentaires simples durant nos déplacements

Paul demande d'inciter fortement les cyclos des clubs à suivre cette formation.

Par ailleurs il serait très souhaitable que les cyclos déjà formés montrent l'exemple

- **Déclaration d'accident**

Il est impératif de remplir les déclarations d'accident si nous voulons avoir un recueil de données nous permettant d'avoir une bonne vision de l'accidentologie.

Paul demande d'inciter les délégués sécurité des clubs à les faire, pour tous les accidents, sur Internet. Il se tient à disposition si besoin est.

Prévention cardio-vasculaire

Une conférence sera programmée en mars avril avec deux parties :

Une première partie sur des rappels de prévention

Une seconde plus axée sur le mode de pratique du vélo : organisation d'une sortie, d'une saison (les moments forts, les moments plus calmes) etc.

Cette conférence pourrait également se tenir à Chassieu, à la demande des clubs présents, compte tenu des facilités d'accès.

Double sens cyclables

Paul précise que d'ici le 1er juillet 2010 les maires devraient dans les zones « 30 » rendre les sens interdits à contre sens cyclables par les vélos en mettant en place une signalisation réglementaire. S'ils ne le font pas, ils sont tenus de prendre un arrêté justifiant cette non-application du décret du 30 juillet 2008 les y obligeant.

Après discussion, Paul recommande de ne pas emprunter ces sens interdits en zone « 30 » si la signalisation réglementaire n'est pas en place.

Dans ce cas, une action auprès de la mairie sera nécessaire pour demander que le décret soit appliqué ou qu'un arrêté communal soit pris.

Il se tient également à votre disposition pour intervenir avec vous auprès des maires

Casques obligatoires pour les - de 16 ans

Une polémique est née à la suite d'une possible proposition de la Direction de la sécurité et de la circulation routière (DSCR) pour rendre le casque obligatoire pour les moins de 16 ans.

Cette proposition faite au moment des fêtes et sans aucune concertation a eu le don d'exaspérer les principales associations soutenant la pratique du vélo (notamment en ville) et le président de notre fédération

Une réaction forte de ces dernières et de notre fédération s'est traduite par l'envoi d'un courrier adressé à cette Direction.

Si la DSCR maintenait sa position, un tract pourrait être proposé à chaque licencié pour appuyer la position des associations.

En fonction du contenu de cet éventuel tract et des consignes venant de notre fédération, un débat serait alors mené au sein de notre Codep pour vous présenter les arguments pour ou contre sa signature afin que chaque licencié se détermine en toute connaissance de cause.

3-4/ Commission jeunesse :

Du 10 au 17 avril 2010 : séjour printemps à Sainte Croix.

Rallye raid VTT le 14 mars à Pollionnay et rallye raid route le 21 mars à Attignat (Ain) jumelé avec le Codep 01.

Aiglons d'argent : 50, 60 et 70 kms, 3 samedis de mars (13, 20 et 27).

A Peisey-Vallandry (Savoie) : séjour jeunes organisé par la Ligue du 18 au 22 août

Semaine nationale des jeunes à Saint Paul Les Trois Châteaux (150 bénévoles demandés pour l'organisation), Renseignements auprès de Roselyne Depuccio.

La Ligue Rhône Alpes va essayer d'envoyer le plus grand nombre de jeunes possible avec un coût faible à la charge de chaque participant.

Jean Jacques, avec les responsables des commissions Jeunesse du Codep et de la Ligue doivent signer une convention avec le club de Caluire et celui de l'ECOV suite à l'ouverture de leur école cyclo.

Info de dernière minute : Le séjour de printemps aura lieu au Plan d'Hotonnes (01) et non plus à Sainte Croix

3-5/ Commission VTT :

250 passeports VTT ont été commandés pour les jeunes.

3-6/ Commission formation :

La formation adultes expérimentés à Chassieu, prévue ce week-end, a été annulée, à cause de la neige, est reportée à la semaine prochaine (16 et 17 janvier). Il y a également une formation fin janvier à Chambéry.

Rappel : Un tiers du coût de chaque formation effectuée par un cyclo du département est remboursé par le comité sur justificatif.

3-7/ Commission communication :

Le site internet du Comité a été relooké par Sébastien Abbat.

Pour toute modification, faire parvenir les renseignements à JJ Pech (qui tient à jour une feuille excel) et l'envoie ensuite à Sébastien.

Attention : quand vous faites les inscriptions à la Fédération, mettre les bonnes informations.

Il est demandé de mettre sur le site du comité, en téléchargement, le dossier d'assurance ainsi que de la documentation FFCT.

Bien vérifier sur le site de la FFCT et sur ce lui de la Ligue, les informations concernant les clubs.

Si possible inscrire son adresse internet sur celui de la FFCT car des informations arrivent directement chez tous les licenciés par ce biais là (Infos FFCT par exemple)

Merci à Sébastien et à Claude pour le site.

Le n°11 de Guidoline est sorti - c'est aussi le 1^{er} n° de 2010.

3-8/ Commission tourisme :

L'AF3V (Association française des vélos route, voies vertes) dont le Codep 69, par le biais de G. Pelloux est relais local organise, en collaboration avec la Ligue, une réunion le 14 janvier à Grenoble avec comme but la mise en commun des projets.

Concernant le tracé Léman-Mer: Le Rhône est un petit département en matière de kilomètres concernant le « Léman-Mer ». A voir la liaison Parc Miribel - Côtière de la Drôme. Côté sud : pas de nouvelle pour Condrieu - Givors. Givors - Lyon. Il existe également une difficulté dans la vallée de la chimie. A étudier un circuit passant par la rive droite du Rhône, en empruntant les coteaux.

Week-end cyclo découverte : 18 et 19 septembre

Réservation pour 40 personnes : 26 adultes et 14 enfants

Lieu : Saint Front (Haute-Loire) à 1200 m, avec structure d'accueil, base VTT, possibilité d'équitation.

Relief : plus dur que l'an dernier.

Activités : route : 45 kms, environ 900 m de dénivelé

VTT : la Transcévenol (ancienne voie ferrée commencée mais rails jamais posés)

Marche : tour du lac de Saint Front

Visite : Entre autres, abbaye de Saint-Chaffre du Monastier sur Gazeille (chemin Stevenson GR70)

Prix : 34 € la demi pension.

4/ Séjour cyclo en Italie à Cervia du 1^{er} au 8 mai 2010 :

La Ligue collabore à un séjour cyclo, inscriptions à partir de l'AG de Thônes le 24 janvier. Les frères Pomponio prennent en charge le séjour, les circuits, proposent 3 groupes chaque jour (débutants, moyens, confirmés)

Coût : 270 € pension complète à Cervia (côte Adriatique).

Transport : car : 140 € si complet

Le club du Perréon prête sa remorque de 30 vélos (possibilité de 8 vélos dans la soute).

Afin de présenter ces séjours une soirée « Pasta Party » gratuite aura lieu à la salle des fêtes d'Attignat, organisée par le Codep 01 et la Ligue, animée par les frères Pomponio, le 22 janvier à partir de 19 H 30 : inscription avant le 16 janvier.

5/ Infos, bilan de l'AG de la FFCT les 5 et 6 décembre à Caen :

AG classique, sympathique avec une bonne organisation du Codep 14.

3 représentants du Rhône présents (B Baud, G Pelloux et JJ Pech)

Gilbert Pelloux a reçu le ruban bleu sécurité fédéral

Atelier : accueil des nouveaux

Les effectifs sont en hausse (121640 au 30/11/2008, 122663 au 30/11/2009). Il y a 17% de féminines et entre 8 et 9% de jeunes.

L'exercice comptable a été déficitaire. Ceci étant du à des dépenses imprévues et sous évaluées et des rentrées d'argent moins conséquentes que prévues (les taux d'intérêt ayant diminué).

La revue « Cyclotourisme » avec 14% d'abonnés n'arrive pas à décoller.

Le partenariat signé entre GrDF et la FFCT, pour deux ans, repose sur un véritable partage de valeurs axées sur la solidarité, la proximité, la sécurité et le plaisir de pratiquer pour une même ambition : l'esprit d'entreprendre. De ce fait GrDF souhaite soutenir les actions éducatives auprès des jeunes licenciés FFCT. La commission jeunesse, suite à appel à projets concernant les 320 écoles de cyclotourisme, a reçu 29 dossiers. Les 5 meilleurs projets ont été retenus par un jury et une dotation de 25 vélos est venue récompenser ces 5 écoles de cyclotourisme

Les rapports moraux, d'activité, financier et projet de budget ont tous été adoptés à une très large majorité, ainsi que les 2 résolutions.

Concernant l'élection d'une personne au comité directeur c'est Mme Desbrousses Marie-Françoise qui a été élue.

12 clubs du Comité n'ont pas voté ce qui est regrettable.

4 écoles cyclos sont classées au challenge national des écoles (ASCEM, AC3F, Thizy et le Clair)

6/ AG de la Ligue :

Elle aura lieu le 24 janvier à Thônes. Jean Jacques demande :

- être le plus nombreux possible
- envoyer les pouvoirs afin d'avoir le quorum si vous ne pouvez pas venir
- sont invités l'ASPTT Lyon et 2 jeunes (Ambroise Guiot - Tour Evasion VTT et Delphine Julliard -AC3F)

- la salle dans laquelle se déroulera l'AG est superbe, le club de Thônes fait en sorte de nous recevoir le mieux possible

7/ Divers :

Les annuaires de Ligue seront distribués aux 1ères pédalées

La campagne du CNDS ne devrait pas tarder à être ouverte. Le montant minimum d'attribution de la subvention est fixé à 700 €.

Il n'y a plus à Lyon de DDRJS mais une DRJSCS (Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale). Le nouveau directeur s'appelle Alain Parodi.

Les Directions départementales Jeunesse et Sports sont remplacées par des Directions départementales de la Cohésion Sociale. Pour le Rhône

Félicitations à Pascale Baudras et Jacques Clauss, nommés au CDOS (médaille de dirigeant) le 20 Novembre dernier et à Charles Henri Bergia pour son élection au Comité Directeur du Codep.

Convention pré-accueil entre la FFCT, le comité et les clubs : accueillir des nouveaux le mieux possible, avec un cahier des charges. Le club s'engage à quelques obligations. Elle permet aux nouveaux cyclistes de découvrir le cyclotourisme pendant 3 mois.

Distribution des affiches des 1ères pédalées.

Mémé propose une visite des imprimeries du Progrès à Chassieu : date à déterminer.

Prochaine réunion CD : Jeudi 11 Février à 20 H 30 à la Croix Rousse (au lieu du Vendredi 12 Février)

Merci aux 15 clubs présents d'être venus malgré les mauvaises conditions météo.

Clôture de la séance à 22 H 30 suivie de la dégustation de la traditionnelle galette des rois accompagnée de cidre.

La secrétaire adjointe : Sylvie Marin